



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique culturelle

Question écrite n° 26852

Texte de la question

M. Jacques Valax attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les difficultés rencontrées par le désengagement progressif, tant d'un point de vue financier qu'institutionnel, dans le domaine culturel de l'État. De nombreuses associations tarnaises se retrouvent confrontées à une suppression des subventions octroyées par la direction régionale des affaires culturelles (DRAC), alors qu'il est de la compétence de l'État d'assurer un égal accès à la culture. Il s'étonne que le travail remarquable effectué par de nombreuses associations, telles que l'Été de Vaour ou Média Tarn, qui participent au lien social et permettent aux populations rurales d'être spectatrices d'événements artistiques de qualité près de chez elles, fasse l'objet d'une baisse de leur subvention. Au moment où l'éducation artistique et le droit à la culture pour tous sont affirmés comme prioritaires par le Gouvernement, il lui demande quelles mesures elle compte mettre en œuvre en matière de culture et d'éducation populaire, notamment dans le Tarn, et quelle sera l'évolution des engagements financiers de l'État dans ce secteur.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Valax](#)

Circonscription : Tarn (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26852

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juillet 2008, page 5794

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)